



**BMC S.r.l.**

Via Roslè 115- 40059- Medicina- BO- Italy  
Mail: [info@bmcairfilters.com](mailto:info@bmcairfilters.com)

Version 2  
du 01/12/2022

**WAFLU250 / WAFLU1LT PRODUITS POUR FILTRES A AIR**

Page n. 1/11

## Fiche d'Information

*Cette fiche ne doit pas être considérée comme une fiche de données de sécurité au sens de l'art. 31 du règlement (CE) no. 1907/2006 (PORTÉE)*

### RUBRIQUE 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Code: WAFLU250, WAFLU1LT  
Dénomination: comme indiqué ci-dessus

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Descriptif/Utilisation: PRODUITS POUR FILTRES A AIR, à usage professionnel.  
Utilisations déconseillées: Utilisations autres que celles indiquées ci-dessus

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale: BMC S.r.l.  
Adresse: Via Roslè 115  
Localité et Etat: 40059 Medicina (BO)  
ITALY  
tel. +39 051/6971511

Courrier de la personne compétente,  
personne chargée de la fiche de données de  
sécurité. [info@bmcairfilters.com](mailto:info@bmcairfilters.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pour renseignements urgents s'adresser à  
Numéro de téléphone de l'entreprise :  
BMC S.r.l. : tél. +39 051/6971511 Lun.-Ven. 9.00-13.00 / 14.00-18.00 (assistance  
technique uniquement)

### RUBRIQUE 2. Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas classé comme dangereux conformément aux dispositions du Règlement (CE) 1272/2008 (CLP) (et amendements successifs).  
Classification e indication de danger:

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger: --

Mentions d'avertissement: --

Mentions de danger:



**BMC S.r.l.**

Via Roslè 115- 40059- Medicina- BO- Italy  
Mail: [info@bmcairfilters.com](mailto:info@bmcairfilters.com)

Version 2  
du 01/12/2022

## WAFLU250 / WAFLU1LT PRODUITS POUR FILTRES A AIR

Page n. 2/11

--

Conseils de prudence:

--

### 2.3. Autres dangers

Sur la base des données disponibles, le produit ne contient pas de substances PBT ou vPvB en pourcentage  $\geq$  à 0,1%.  
Le produit ne contient pas de substances ayant des propriétés de perturbateur endocrinien en concentration  $\geq$  0,1%.

## RUBRIQUE 3. Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

Contenu:

Identification	x = Conc. %	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)
<b>DISTILLATS PARAFFINIQUES LOURDS (PÉTROLE), DÉPARAFFINÉS AU SOLVANT</b>		
INDEX 649-474-00-6	$90 \leq x < 94$	Note de classification conforme à l'annexe VI du Règlement CLP: L
CE 265-169-7		
CAS 64742-65-0		
Règ. REACH 01-2119471299-27- xxxx		

Le texte complet des indications de danger (H) figure à la section 16 de la fiche.

NOTE L relative à l'huile : La teneur de l'extrait en diméthylsulfoxyde, déterminée selon la méthode IP 346, est inférieure à 3 % en poids. Par conséquent, conformément aux critères adoptés par l'Union européenne sur la classification et l'étiquetage des substances dangereuses, ce produit est classé comme "non cancérigène".

## RUBRIQUE 4. Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Même si le produit n'est pas dangereux, le respect des règles de bonne hygiène industrielle est recommandé dans tous les cas.  
YEUX: laver à l'eau pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières grandes ouvertes. Si l'irritation/la rougeur persiste, consulter un médecin.  
PEAU: Laver la zone affectée avec beaucoup d'eau et de savon. En cas de symptômes persistants, consultez votre médecin.  
INHALATION: amener le sujet à l'air frais. Si la respiration est difficile ou si les symptômes persistent, consultez votre médecin.  
INGESTION: laver la bouche avec beaucoup d'eau. Faire boire beaucoup d'eau et, en cas de symptômes persistants, consulter un médecin.  
Ne jamais faire vomir..

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation de la peau. L'ingestion de grandes quantités provoque des nausées et des vomissements.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatologiquement.  
En cas d'accident ou de malaise, consultez immédiatement un médecin.

## RUBRIQUE 5. Mesures de lutte contre l'incendie



**BMC S.r.l.**

Via Roslè 115- 40059- Medicina- BO- Italy  
Mail: [info@bmcairfilters.com](mailto:info@bmcairfilters.com)

Version 2  
du 01/12/2022

## WAFU250 / WAFU1LT PRODUITS POUR FILTRES A AIR

Page n. 3/11

### 5.1. Moyens d'extinction

#### MOYENS D'EXTINCTION APPROPRIÉS

Les moyens d'extinction sont les moyens traditionnels: anhydride carbonique, mousse, poudre et eau nébulisée.

#### MOYENS D'EXTINCTION NON APPROPRIÉS

N'utilisez pas de jets d'eau puissants.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

#### DANGERS DUS À L'EXPOSITION EN CAS D'INCENDIE

Éviter de respirer les produits de combustion.

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Refroidir les récipients à l'aide de jets d'eau pour éviter la décomposition du produit et le dégagement de substances dangereuses pour la santé. Veiller à toujours faire usage d'un équipement de protection anti-incendie complet. Récupérer les eaux d'extinction qui ne doivent pas être déversées dans les égouts. Éliminer l'eau contaminée utilisée pour l'extinction et les résidus de l'incendie dans le respect des normes en vigueur.

#### ÉQUIPEMENT

Vêtements normaux de lutte de contre le feu, respirateur autonome à air comprimé à circuit ouvert (EN 137), combinaison pare-flamme (EN469), gants pare-flamme (EN 659) et bottes de pompiers (HO A29 ou A30).

## RUBRIQUE 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Bloquer la fuite s'il n'y a pas de mise en danger

Revêtir des dispositifs de protection adéquats (y compris les dispositifs de protection individuelle visés à la section 8 de la présente fiche de données de sécurité) pour prévenir les contaminations de la peau, des yeux et des vêtements personnels. Ces indications sont valables tant pour les personnes impliquées dans le travail que pour les interventions d'urgence.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter que le produit ne soit déversé dans les égouts, dans les eaux superficielles, dans les nappes phréatiques.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer à l'aide de terre ou d'un matériau inerte. Récupérer la plus grande part de produit et éliminer les résidus à l'aide d'un jet d'eau. L'élimination des matériaux contaminés doit s'effectuer conformément aux dispositions du point 13.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

D'éventuelles informations relatives à la protection individuelle et l'élimination figurent dans les sections 8 et 13.

## RUBRIQUE 7. Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler le produit après avoir consulté toutes les autres sections de la présente fiche de sécurité. Éviter la dispersion du produit dans l'environnement. Ne pas manger, ni boire ni fumer durant l'utilisation. Se laver les mains après utilisation. Manipuler dans un endroit approprié et avec une bonne ventilation générale. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Éliminer toutes les flammes nues et les sources possibles d'inflammation. Ne pas fumer.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient d'origine, bien fermé, sous abri. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé, à l'écart des sources de chaleur,

**BMC S.r.l.**Via Roslè 115- 40059- Medicina- BO- Italy  
Mail: [info@bmcairfilters.com](mailto:info@bmcairfilters.com)Version 2  
du 01/12/2022**WAFU250 / WAFU1LT PRODUITS POUR FILTRES A AIR**

Page n. 4/11

des flammes nues, des étincelles et de toute autre source d'inflammation.

Maintenir le produit dans des conteneurs clairement étiquetés. Conserver les conteneurs loin des éventuels matériaux/matières incompatibles, faire référence à la section 10.

L'aménagement de la zone de stockage doit être tel qu'il empêche les déversements accidentels de percoler dans le sol.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune utilisation autre que celle indiquée dans la rubrique 1.2 de cette fiche de données de sécurité

**RUBRIQUE 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****DISTILLATS PARAFFINIQUES LOURDS (PÉTROLE), DÉPARAFFINÉS AU SOLVANT****Santé – Niveau dérivé sans effet - DNEL / DMEL**

Voie d'exposition	Effets sur les consommateurs				Effets sur les travailleurs			
	Locaux aigus	Systém aigus	Locaux chroniques	Systém chroniques	Locaux aigus	Systém aigus	Locaux chroniques	Systém chroniques
Orale				0,74 mg/kg bw/d				
Inhalation							5,58 mg/m3	2,73 mg/m3
Dermique								0,97 mg/kg bw/d

VND = danger identifié mais aucune valeur DNEL/PNEC disponible ; NEA = aucune exposition prévue ; NPI = aucun danger identifié ; LOW = danger faible ; MED = danger moyen ; HIGH = danger élevé.

**8.2. Contrôles de l'exposition**

Assurer une bonne ventilation du poste de travail grâce à une aspiration locale efficace.

Veiller au respect des mesures de sécurité communément appliquées pour la manipulation des substances chimiques.

Les dispositifs de protection individuelle doivent être marqués du label de certification CE qui atteste leur conformité aux normes en vigueur.

Prévoir une douche d'urgence avec accessoires de lavage du visage et des yeux.

**PROTECTION DES MAINS**

Des gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes aux normes approuvées doivent toujours être portés lors de la manipulation de produits chimiques. (réf. norme EN 374).

**PROTECTION DES PEAU**

L'équipement personnel pour le corps doit être sélectionné en fonction de la tâche effectuée et du risque attendu avant de manipuler ce produit. En général, portez des vêtements de travail à manches longues et des chaussures de sécurité industrielles/professionnelles. Laver à l'eau et au savon après avoir retiré les vêtements de protection.

**PROTECTION DES YEUX**

L'utilisation de lunettes de sécurité conformes aux normes approuvées (EN 166) est recommandée.

**PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES**

Porter un masque avec un filtre de type combiné dont la classe (1, 2 ou 3) doit être choisie en fonction de la concentration limite d'utilisation. (réf. norme EN 14387).

L'utilisation de moyens de protection des voies respiratoires est nécessaire dans le cas où les mesures techniques adoptées ne seraient pas suffisantes pour limiter l'exposition du personnel aux valeurs de seuil prises en compte. La protection offerte par les masques est toutefois limitée.

Dans le cas où la substance en question serait inodore ou dans le cas où le seuil olfactif serait supérieur au TLV-TWA correspondant et en cas d'urgence, faire usage d'un respirateur autonome à air comprimé à circuit ouvert (réf. norme EN 137) ou d'un respirateur à prise d'air externe (réf. norme EN 138). Pour choisir correctement le dispositif de protection des voies respiratoires, faire référence à la norme EN 529.

**CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ENVIRONNEMENTALE**

Les émissions de processus de production, y compris celles d'appareillages de ventilation, doivent être contrôlées pour garantir le respect de la réglementation en matière de protection de l'environnement.

**BMC S.r.l.**Via Roslè 115- 40059- Medicina- BO- Italy  
Mail: [info@bmcairfilters.com](mailto:info@bmcairfilters.com)Version 2  
du 01/12/2022**WAFLU250 / WAFLU1LT PRODUITS POUR FILTRES A AIR**

Page n. 5/11

**RUBRIQUE 9. Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Propriétés	Valeur	Informations
Etat Physique	liquide	
Couleur	rouge	
Odeur	léger	
Point de fusion ou de congélation	pas disponible	
Point initial d'ébullition	pas disponible	
Inflammabilité	Ininflammable selon la composition.	
Limite inférieur d'explosion	pas disponible	
Limite supérieur d'explosion	pas disponible	
Point d'éclair	> 200 °C	
Température d'auto-inflammabilité	pas disponible	
Température de décomposition	pas disponible	
pH	Non mesurable, mélange insoluble dans l'eau	
Viscosité cinématique	46 cSt	Température: 40 °C
Solubilité	Insoluble dans l'eau, soluble dans les solvants pétroliers.	
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non disponible pour le mélange. Voir la section 12 pour les détails des composants	
Pression de vapeur	pas disponible	
Densité et/ou densité relative	0,871 g/cm <sup>3</sup>	
Densité de vapeur relative	pas disponible	
Caractéristiques des particules	non applicable en fonction de l'état physique	

**9.2. Autres informations****9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique**

Informations pas disponibles

**9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité**

Informations pas disponibles

**RUBRIQUE 10. Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Aucun danger particulier de réaction avec d'autres substances dans les conditions normales d'utilisation.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.



**BMC S.r.l.**

Via Roslè 115- 40059- Medicina- BO- Italy  
Mail: [info@bmcairfilters.com](mailto:info@bmcairfilters.com)

Version 2  
du 01/12/2022

**WAFU250 / WAFU1LT PRODUITS POUR FILTRES A AIR**

Page n. 6/11

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Dans des conditions d'utilisation et de stockage normales, aucune réaction dangereuse n'est prévisible.

**10.4. Conditions à éviter**

Tenir à l'écart des flammes et autres sources d'ignition. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

**10.5. Matières incompatibles**

Agents oxydants puissants.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Une combustion incomplète produira des fumées toxiques et nocives, notamment du monoxyde de carbone et du dioxyde de carbone.

**RUBRIQUE 11. Informations toxicologiques**

On ne connaît aucun cas de dommages à la santé dus à l'exposition au produit. De toute façon il est recommandé d'agir dans le respect des règles d'hygiène industrielle.

**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le Règlement (CE) no 1272/2008**

TOXICITÉ AIGUË

ATE (Inhalation) du mélange:	Non classé (aucun composant important)
ATE (Oral) du mélange:	Non classé (aucun composant important)
ATE (Dermal) du mélange:	Non classé (aucun composant important)

**DISTILLATS PARAFFINIQUES LOURDS (PÉTROLE), DÉPARAFFINÉS AU SOLVANT**

Méthode: OECD 401

Fiabilité (Klimisch score): 1

Espèce: Rat (Sprague-Dawley; mâle/ femelle)

Voies d'exposition: oral

Résultats: LD50 > 5000 mg/kg poids corporel

Méthode: équivalent ou similaire a OECD 403

Fiabilité (Klimisch score): 1

Espèce: Rat (Sprague-Dawley; mâle/ femelle)

Voies d'exposition: Inhalation (aérosol)

Résultats: LC50 = 2.18 mg/L (air)/4h

Méthode: OECD 402

Fiabilité (Klimisch score): 1

Espèce: lapin (New Zealand White; mâle/ femelle)

Voies d'exposition: dermal

Résultats: LD50 > 5000 mg/kg poids corporel

CORROSION CUTANÉE / IRRITATION CUTANÉE

Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

LÉSIONS OCULAIRES GRAVES / IRRITATION OCULAIRE

Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

SENSIBILISATION RESPIRATOIRE OU CUTANÉE

Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

MUTAGÉNICITÉ SUR LES CELLULES GERMINALES

Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger



**BMC S.r.l.**

Via Roslè 115- 40059- Medicina- BO- Italy  
Mail: [info@bmcairfilters.com](mailto:info@bmcairfilters.com)

Version 2  
du 01/12/2022

## WAFU250 / WAFU1LT PRODUITS POUR FILTRES A AIR

Page n. 7/11

### CANCÉROGÉNÉCITÉ

Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

### TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION

Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

### TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE

Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

### TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION RÉPÉTÉE

Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

### DANGER PAR ASPIRATION

Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

### **11.2. Informations sur les autres dangers**

D'après les données disponibles, le produit ne contient pas de substances figurant sur les principales listes européennes de perturbateurs endocriniens potentiels ou suspectés, ayant des effets sur la santé humaine, en cours d'évaluation.

## **RUBRIQUE 12. Informations écologiques**

A utiliser selon les bonnes pratiques de travail. Ne pas disperser le produit dans l'environnement. Si le produit atteint des cours d'eau ou s'il a contaminé le sol ou la végétation, alerter immédiatement les autorités.

### **12.1. Toxicité**

DISTILLATS PARAFFINIQUES LOURDS (PÉTROLE), DÉPARAFFINÉS AU SOLVANT

LL50: >100 mg/l/96h Pimephales promelas (OECD 203)

EL50: >10000 mg/l/48h Daphnia magna (équivalent ou similaire a OECD 202)

NOEL: >100 mg/l/72h Pseudokirchneriella subcapitata (OECD 201)

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

DISTILLATS PARAFFINIQUES LOURDS  
(PÉTROLE), DÉPARAFFINÉS AU SOLVANT

Inhéremment dégradable  
(OECD Guideline 301 F)

### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

DISTILLATS PARAFFINIQUES LOURDS (PÉTROLE), DÉPARAFFINÉS AU SOLVANT

Coefficient de partage : n-octanol/eau

Non mesurable, substance UVCB (KOWWIN v1.68)

### **12.4. Mobilité dans le sol**

Informations pas disponibles

### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Sur la base des données disponibles, le produit ne contient pas de substances PBT ou vPvB en pourcentage  $\geq$  à 0,1%.

### **12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**



**BMC S.r.l.**

Via Roslè 115- 40059- Medicina- BO- Italy  
Mail: [info@bmcairfilters.com](mailto:info@bmcairfilters.com)

Version 2  
du 01/12/2022

## WAFU250 / WAFU1LT PRODUITS POUR FILTRES A AIR

Page n. 8/11

D'après les données disponibles, le produit ne contient pas de substances figurant sur les principales listes européennes de perturbateurs endocriniens potentiels ou suspectés, ayant des effets sur l'environnement, en cours d'évaluation.

### 12.7. Autres effets néfastes

Informations pas disponibles

## RUBRIQUE 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Les résidus de produit doivent être considérés comme des déchets spéciaux non dangereux. La dangerosité des déchets qui contiennent partiellement ce produit doit être évaluée sur la base des dispositions législatives en vigueur.

L'élimination doit être confiée à une société ayant l'autorisation de gérer des déchets, dans le respect de la législation nationale et, le cas échéant, locale. La responsabilité légale de l'élimination incombe au producteur/détenteur des déchets. Ce mélange pourrait se voir appliquer des codes CED (Code européen des déchets) différents selon les circonstances spécifiques à l'origine des déchets, et les altérations et contaminations éventuelles.

Le produit tel quel, contenu dans l'emballage d'origine, ou bien transvasé dans un récipient approprié aux fins d'élimination, ou bien qui n'est plus utilisable (par exemple suite à un déversement accidentel), doit être classé selon un code CED compatible avec la description de l'utilisation indiquée à la section 1.2.

La destination finale appropriée des déchets doit être évaluée par le producteur en fonction des caractéristiques chimiques et physiques des déchets, de la compatibilité avec l'installation autorisée à laquelle ils seront confiés pour la valorisation, et du traitement ou de l'élimination selon les modalités prévues par les dispositions en vigueur.

L'élimination à travers le rejet dans les eaux résiduaires n'est pas autorisée.

### EMBALLAGES CONTAMINÉS

Les emballages contaminés doivent être envoyés, dûment étiquetés, pour valorisation ou élimination dans le respect des dispositions nationales sur la gestion des déchets selon classement d'après le code CED suivant:

- 15 01 01 : emballages en papier et carton
- 15 01 02 : emballages en plastique
- 15 01 03 : emballages en bois
- 15 01 04 : emballages métalliques
- 15 01 05 : emballages en matériaux composites
- 15 01 06 : emballages en matériaux mixtes
- 15 01 07 : emballages en verre
- 15 01 09 : emballages en matière textile

## RUBRIQUE 14. Informations relatives au transport

Le produit n'est pas à considérer comme dangereuse selon les dispositions courantes sur le transport routier des marchandises dangereuses (A.D.R.), sur le transport par voie ferrée (RID), maritime (IMDG Code) et par avion (IATA).

### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

pas applicable

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

pas applicable

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

pas applicable

### 14.4. Groupe d'emballage



**BMC S.r.l.**

Via Roslè 115- 40059- Medicina- BO- Italy  
Mail: [info@bmcairfilters.com](mailto:info@bmcairfilters.com)

Version 2  
du 01/12/2022

**WAFLU250 / WAFLU1LT PRODUITS POUR FILTRES A AIR**

Page n. 9/11

pas applicable

**14.5. Dangers pour l'environnement**

pas applicable

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

pas applicable

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Informations non pertinentes

**RUBRIQUE 15. Informations relatives à la réglementation**

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Catégorie Seveso - Directive 2012/18/UE: Aucune

Restrictions relatives au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII Règlement (CE) 1907/2006

Aucune

Règlement (UE) 2019/1148 - relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs

pas applicable

Substances figurant dans la Candidate List (Art. 59 REACH)

Sur la base des données disponibles, le produit ne contient pas de substances SVHC en pourcentage  $\geq$  à 0,1%.

Substances sujettes à autorisation (Annexe XIV REACH)

Aucune

Substances sujettes à l'obligation de notification d'exportation Règlement (UE) 649/2012 :

Aucune

Substances sujettes à la Convention de Rotterdam :

Aucune

Substances sujettes à la Convention de Stockholm :

Aucune

Contrôles sanitaires

Informations pas disponibles

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**



**BMC S.r.l.**

Via Roslè 115- 40059- Medicina- BO- Italy  
Mail: [info@bmcairfilters.com](mailto:info@bmcairfilters.com)

Version 2  
du 01/12/2022

**WAFLU250 / WAFLU1LT PRODUITS POUR FILTRES A AIR**

Page n. 10/11

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été préparée pour le mélange.

**RUBRIQUE 16. Autres informations**

**LÉGENDE:**

- ADR: Accord européen pour le transport des marchandises dangereuses sur route
- CAS: Numéro du Chemical Abstract Service
- CE50: Concentration ayant un effet sur 50% de la population soumise aux tests
- CE: Numéro d'identification dans l'ESIS (système européen des substances existantes)
- CLP: Règlement (CE) 1272/2008
- DNEL: Niveau dérivé sans effet
- EmS: Emergency Schedule
- ETA: Estimation Toxicité Aiguë
- GHS: Système harmonisé global de classification et d'étiquetage des produits chimiques
- IATA DGR: Règlement pour le transport des marchandises dangereuses de l'Association internationale du transport aérien
- IC50: Concentration d'immobilisation de 50% de la population soumise aux tests
- IMDG: Code maritime international pour le transport des marchandises dangereuses
- IMO: International Maritime Organization
- INDEX: Numéro d'identification dans l'Annexe VI du CLP
- LC50: Concentration mortelle 50%
- LD50: Dose mortelle 50%
- OEL: Niveau d'exposition sur les lieux de travail
- PBT: Persistant, bio-accumulant et toxique selon le REACH
- PEC: Concentration environnementale prévisible
- PEL: Niveau prévisible d'exposition
- PNEC: Concentration prévisible sans effet
- REACH: Règlement (CE) 1907/2006
- RID: Règlement pour le transport international des marchandises dangereuses par train
- TLV: Valeur limite de seuil
- TLV PIC: Concentration qui ne doit être dépassée à aucun moment de l'exposition au travail.
- TWA: Limite d'exposition moyenne pondérée
- TWA STEL: Limite d'exposition à court terme
- VOC: Composé organique volatil
- vPvB: Très persistant et bio-accumulant selon le REACH
- WGK: Wassergefährdungsklassen (Deutschland).

**BIBLIOGRAPHIE GENERALE:**

1. Règlement (CE) 1907/2006 du Parlement européen (REACH)
  2. Règlement (CE) 1272/2008 du Parlement européen (CLP)
  3. Règlement (UE) 2020/878 (Annexe II Règlement REACH)
  4. Règlement (CE) 790/2009 du Parlement européen (I Atp. CLP)
  5. Règlement (UE) 286/2011 du Parlement européen (II Atp. CLP)
  6. Règlement (UE) 618/2012 du Parlement européen (III Atp. CLP)
  7. Règlement (UE) 487/2013 du Parlement européen (IV Atp. CLP)
  8. Règlement (UE) 944/2013 du Parlement européen (V Atp. CLP)
  9. Règlement (UE) 605/2014 du Parlement européen (VI Atp. CLP)
  10. Règlement (UE) 2015/1221 du Parlement européen (VII Atp. CLP)
  11. Règlement (UE) 2016/918 du Parlement européen (VIII Atp. CLP)
  12. Règlement (UE) 2016/1179 (IX Atp. CLP)
  13. Règlement (UE) 2017/776 (X Atp. CLP)
  14. Règlement (UE) 2018/669 (XI Atp. CLP)
  15. Règlement (UE) 2019/521 (XII Atp. CLP)
  16. Règlement délégué (UE) 2018/1480 (XIII Atp. CLP)
  17. Règlement (UE) 2019/1148
  18. Règlement délégué (UE) 2020/217 (XIV Atp. CLP)
  19. Règlement délégué (UE) 2020/1182 (XV Atp. CLP)
  20. Règlement délégué (UE) 2021/643 (XVI Atp. CLP)
  21. Règlement délégué (UE) 2021/849 (XVII Atp. CLP)
  22. Règlement délégué (UE) 2022/692 (XVIII Atp. CLP)
- The Merck Index. - 10th Edition
  - Handling Chemical Safety
  - INRS - Fiche Toxicologique (toxicological sheet)



**BMC S.r.l.**

Via Roslè 115- 40059- Medicina- BO- Italy  
Mail: [info@bmcairfilters.com](mailto:info@bmcairfilters.com)

Version 2  
du 01/12/2022

**WAFU250 / WAFU1LT PRODUITS POUR FILTRES A AIR**

Page n. 11/11

- Patty - Industrial Hygiene and Toxicology
- N.I. Sax - Dangerous properties of Industrial Materials-7, 1989 Edition
- Site Internet IFA GESTIS
- Site Internet Agence ECHA
- Banque de données de modèles de SDS de substances chimiques - Ministère de la santé et Institut supérieur de la santé

**Note pour le destinataire de la Fiche d'Information**

C'est le destinataire de la présente Fiche d'Information qui doit s'assurer que les informations contenues sont lues et comprises par toutes les personnes qui manipulent, emmagasinent, utilisent ou quoi qu'il en soit se trouvent au contact de quelque manière que ce soit de la substance ou du mélange auquel se réfère cette fiche. En particulier, le destinataire doit fournir une formation appropriée au personnel préposé à l'utilisation de substances ou de mélanges dangereux. Le destinataire doit s'assurer de la conformité et du caractère exhaustif des informations par rapport à l'usage spécifique de la substance ou du mélange.

La substance ou le mélange auquel se réfère cette Fiche d'Information ne doit pas être utilisé pour des usages différents de ceux spécifiés à la section 1. On décline toute responsabilité en cas d'usages impropres. Étant donné que l'utilisation du produit échappe au contrôle direct du Fournisseur, l'utilisateur a l'obligation d'observer sous sa propre responsabilité les lois et les dispositions nationales et communautaires en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité.

Les informations figurant sur cette Fiche d'Information sont fournies en toute bonne foi et elles se basent sur l'état actuel des connaissances scientifiques et techniques, à la date de révision indiquée, disponibles chez le Fournisseur indiqué à la section 1 de la présente fiche. On ne doit pas interpréter la Fiche d'Information comme la garantie d'une propriété spécifique quelconque de la substance ou du mélange. Les informations se réfèrent uniquement à la substance ou au mélange spécialement désigné à la section 1 et elles pourraient ne pas être valables pour la substance ou pour le mélange utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou d'autres processus non spécifiquement indiqués dans le texte.

Changements par rapport à la révision précédente

Des modifications ont été apportées aux sections suivantes:

01 / 02 / 03 / 04 / 05 / 06 / 07 / 08 / 09 / 10 / 11 / 12 / 13 / 14 / 15 / 16.